



Déclaration liminaire de Sud éducation

Comité Social d'Administration académique de l'académie de Créteil du 13 septembre 2024

Madame la Rectrice, mesdames et messieurs les membres du CSA académique,

En cette rentrée 2024, rien n'a changé, tout a empiré ! C'était déjà notre analyse lors du CSA de rentrée en 2023... Où s'arrêtera le mépris de nos professions, des élèves scolarisé.e.s dans l'enseignement public, des élèves les plus fragiles porteurs de handicaps ? À nouveau, en cette rentrée, l'école manque de tout : de moyens et de personnels. Il n'y a pas un·e enseignant·e devant chaque classe, et les carences ne s'arrêtent pas là puisqu'il manque également des personnels AESH, AED, CPE et des personnels médico-sociaux. L'école est à un point de rupture. Il faudrait la réparer.

L'an passé le nouveau ministre de l'éducation nationale avait été choisi pendant les vacances scolaires. Cette année, c'est une ministre démissionnaire en charge des affaires courantes qui a géré cette rentrée de crise. Nicole Belloubet a prévenu lors de sa conférence de presse de rentrée : ses mots sur le futur budget de l'éducation nationale ne pouvaient être qu'« hésitants ». Le message, lui, en revanche, était clair. En l'état, le projet budgétaire adressé par Matignon à son ministère pour 2025 « ne répond pas à l'ensemble des besoins » du plus gros portefeuille de l'État. Comme tous les autres ministères, l'éducation nationale a reçu, le 20 août, les « lettres plafonds » envoyées par Gabriel Attal, premier ministre lui aussi démissionnaire, qui fixent les futurs crédits de paiement et les plafonds d'emploi. Dans un contexte général de gel des crédits, ni Matignon ni la Rue de Grenelle n'ont souhaité communiquer les détails des arbitrages pour l'éducation nationale, dotée de 63,6 milliards d'euros dans la loi de finances initiale pour 2024. Vous avez dû annuler, Madame la rectrice, la conférence de presse de rentrée de l'académie de Créteil, évitant ainsi de devoir répondre à des questions précises concernant les répercussions des réformes qu'un gouvernement réactionnaire fait passer en force, contre l'avis de l'ensemble de la profession. Où allez vous faire des économies Madame la rectrice ?

Le programme de Michel Barnier, nouveau Premier ministre, est clair en ce qui concerne l'école. Il souhaite "mettre l'accent sur les acquis fondamentaux" et "mettre fin au collège unique en orientant vers l'apprentissage des élèves dès 14 ans." A la suite des réformes de Jean Michel Blanquer, Gabriel Attal et Nicole Belloubet, cela accentuera la casse du service public de l'Éducation nationale et fera de l'école publique française une école du tri social. Les évaluations nationales serviront à faire ce tri. Elles ne servent pas les apprentissages, individualisent et technicisent à outrance la problématique de la réussite scolaire. Elles nient les compétences professionnelles et la liberté pédagogique des enseignant·es. Sud éducation, membre de l'intersyndicale, appelle à l'abandon de ces évaluations.

La mise en œuvre des mesures Choc des Savoirs est un échec. Dans les collèges, les équipes ont fait leur possible pour minimiser la réforme en constituant des groupes hétérogènes et en développant la co-intervention, ou même, pour ne pas l'appliquer puisqu'un certain nombre de collèges ont décidé de ne pas constituer de groupes. Dans les collèges qui ont mis en place les groupes, même hétérogènes, c'est la désorganisation qui règne : les chef·fes d'établissement peinent à recruter des professeur·es principaux, les élèves sont perdus, les emplois du temps dégradés et les personnels ont le sentiment d'être maltraité.e.s et privé.e.s de la relation pédagogique à leur classe.

Sud éducation dénonce cette année encore la politique de primes qui n'apporte aucune solution durable au problème des salaires dans l'Éducation nationale. Le Pacte constitue une attaque contre nos statuts, une dégradation de nos conditions de travail, fragilise les équipes et aggrave les inégalités salariales. Il fait peser la responsabilité des suppressions de poste et du manque de personnels sur les équipes et conduit à bloquer le mouvement. Face à l'inflation et au décrochage salarial dû au gel du point d'indice, il faut de vraies augmentations salariales avec une indexation du point d'indice sur l'inflation et un rehaussement en urgence des grilles pour les personnels les plus précaires.

Les AESH n'ont toujours pas de vrai statut, on ne reconnaît pas leur valeur professionnelle, ce métier reste in-attractif. Elles se voient toujours imposer des temps incomplets à 24h, ce qui maintient ces personnels, majoritairement des femmes, dans une grande précarité. La rentrée a ainsi été une fois de plus chaotique pour les AESH : des affectations tardives, des modifications au pied levé après la rentrée, des signatures de contrat au milieu des vacances scolaires, rien n'est fait pour atténuer le mépris institutionnel subi par les personnels. Ainsi le même constat : à chaque rentrée, des élèves ne sont toujours pas accompagné·es et les moyens manquent.

Pour en revenir aux réelles difficultés de terrain et aux préoccupations des personnels et des usagers et usagères de l'école publique :

- des classes surchargées en raison d'un manque de professeur.e.s. Dans notre académie, alors que 1935 postes étaient ouverts aux concours enseignants du premier degré, seuls 1086 candidats et candidates ont été admis. Près de la moitié des postes proposés n'ont donc pas été pourvus... Les contractuel.les qui ont pu être recruté.es bénéficient d'une formation indigne.

- des classes sans enseignant.es, des arrêts maladie non remplacés. Au lycée Arthur Rimbaud de La Courneuve, au lycée professionnel Eugène Hénaff de Bagnolet, au Lycée Germaine Tillon au Bourget, pour ne citer que les établissements en grève.

• Un manque de personnel médico-social indispensable au bien-être de nos élèves. (collèges Joliot-Curie et Lavoisier à Pantin, lycée Utrillo à Stains, collège Pierre Semard à Bobigny...)

• Un manque de personnel accompagnant nos élèves en situation de handicap, sur ce point il n'y aura pas de listes d'établissement où le manque d'AESH est recensé, car il ne serait possible que de lister ceux où toutes les heures notifiées sont pourvues. Des AESH TZR reçoivent des propositions d'affectation qui ne sont pas raisonnables, très éloignées souvent de leur établissement de rattachement.

Lors de cette rentrée, de nombreux collèges et lycées de l'académie se sont mobilisés par la grève ou le droit de retrait pour dénoncer les manques de personnels et la rentrée désastreuse dans leur établissement. De nombreux établissements ont déjà annoncé le boycott des évaluations nationales, en 6e, en 4e et en Seconde, Sud éducation soutient tous les établissements en lutte.